

# Technicien infrastructures, réseaux et aménagement

**Le technicien infrastructures, réseaux et aménagement** assiste l'ingénieur pour la réalisation de projets courants. Il réalise et/ou pilote l'ensemble des études techniques liées à un projet de route ou d'ouvrage d'art, il peut également assurer le suivi ou la maîtrise d'œuvre d'un chantier.

## Le métier

Le technicien infrastructure, réseaux et aménagement est très autonome dans l'organisation de son travail. Il partage son activité entre le terrain et le travail en bureau, il est amené à se déplacer fréquemment. Ses horaires sont irréguliers, avec une amplitude variable en fonction des obligations du service public. C'est une force de proposition auprès de l'autorité territoriale.

## Les activités

- Participer à la programmation des investissements et à la prévision budgétaire
- Réaliser des études liées à un projet d'infrastructure, d'ouvrage et de dossiers de consultation des entreprises
- Participer à la définition des politiques d'entretien, de maintenance et d'exploitation et animer ou suivre les mises en œuvre
- Estimer les coûts des ouvrages et vérifier la faisabilité économique et financière du projet
- Consulter les gestionnaires de réseaux, les partenaires institutionnels et les prestataires externes
- Mettre en œuvre, gérer et contrôler l'exécution des projets dans une démarche qualité, voire de certification
- Réaliser la gestion administrative et budgétaire

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours de technicien supérieur territorial.

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME